

Activités 5	Conduite d'un dossier de libéralités
Compétences	Mener un dossier de libéralités Rédiger des projets d'actes nécessaires à l'établissement d'une libéralité.
Tâches	Délimitation des savoirs
<p>A2.5 T1- Détermination de la libéralité adéquate</p> <p>A2.5 T2- Rédaction de l'acte de libéralité</p> <p>A2.5 T3- Prise en compte des conséquences d'une libéralité</p>	<p>L'étudiant maîtrise les notions que sont le consentement, le contenu et la capacité, les conditions de formation d'un acte de libéralité, ainsi que celles sur la propriété et ses démembrements. (cf. bloc 7 : éléments fondamentaux du droit). L'enseignant présente les dispositions générales relatives aux libéralités entre vifs et à cause de mort (legs et donation de biens à venir entre époux) en se référant à quelques articles fondamentaux du Code civil (Ex art 893, 894). Les formes de testaments (olographe, authentique, mystique, international) et les types de libéralités (différents legs et donations – donation simple, donation-partage, donation graduelle, donation résiduelle, donation trans-générationnelle) font l'objet d'une étude particulière.</p> <p>Pour chaque type de libéralités, l'enseignant accompagne l'étudiant dans l'analyse d'un contexte simple. Il doit être capable de qualifier la libéralité, de distinguer celui qui dispose de celui qui reçoit, de repérer les modalités de la libéralité, d'en cerner les effets juridiques compte tenu des particularités du contexte. Cette démarche l'amènera à lister et justifier les pièces nécessaires.</p> <p>Les avantages matrimoniaux sont à étudier dans l'activité 2 et l'activité 6.</p> <p>L'étudiant analyse un dossier de libéralité simple et réalise les formalités nécessaires. L'enseignant propose une liste de clauses usuelles afin d'entraîner l'étudiant à choisir et justifier les clauses adaptées au projet du client. Au fur et à mesure, l'enseignant propose des dossiers dans lesquels les exigences du client sont plus complexes. La notion de rapport sera introduite rapidement. Au cours de la réalisation progressive des tâches dans les dossiers (constitution du dossier et rédaction du projet d'acte), il est essentiel de travailler tant sur les différentes formes de donations entre vifs que sur les donations de biens à venir entre époux et les testaments authentiques.</p> <p>L'enseignant rappelle le rôle de conseil du notaire (cf. Bloc1, savoirs de l'activité 2) dans ce type de dossier, en mettant en exergue les conséquences civiles et fiscales d'une libéralité ainsi que l'intérêt de l'anticipation successorale. Ces conséquences seront approfondies dans l'activité 6 - Règlement d'une succession. À la fin de l'activité, l'étudiant connaît les conditions de fond et les règles de forme relatives aux libéralités.</p>